

Formulaire CR-6 : ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À LA PÉRIODE DE COURSE À L'INVESTITURE

Guide d'exécution

REEMPLIR LES ÉTATS FINANCIERS

Le formulaire des états financiers relatifs à la période de course à l'investiture vise à recueillir tous les renseignements exigés par la *Loi sur le financement des élections* sous une forme qui peut faire l'objet d'un rapport du directeur des finances ou, si une vérification des états financiers est exigée, d'un rapport du vérificateur. Les états financiers doivent obligatoirement faire l'objet d'une vérification si le candidat à l'investiture a reçu au moins 10 000 \$ de contributions et/ou s'il a engagé au moins 10 000 \$ de dépenses. Les subventions à l'égard des frais de vérification ne sont versées que lorsque les états financiers doivent être vérifiés. Le fait de remplir ce formulaire ne soustrait pas le candidat à l'investiture inscrit à ses responsabilités en matière de tenue de livres tout au long de la période. Le formulaire est divisé en plusieurs parties :

- renseignements sur le candidat à l'investiture et le directeur des finances;
- attestation signée par le candidat à l'investiture et le directeur des finances chargé de déposer les états financiers;
- état des recettes et des dépenses de la période de course à l'investiture faisant l'objet d'un rapport du directeur des finances ou du vérificateur;
- divers tableaux complémentaires faisant aussi l'objet d'un rapport du directeur des finances ou du vérificateur.

Les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers; il est donc important que chaque tableau concorde avec l'état principal.

Des versions électroniques de ce formulaire sont mises à votre disposition pour des raisons de commodité. Il revient à la personne qui dépose les états financiers auprès d'Élections Ontario de veiller à ce que les renseignements communiqués soient complets et exacts. Élections Ontario n'est pas responsable des erreurs ou des omissions découlant d'une inexactitude, d'une modification ou d'un mauvais usage de ce formulaire par la personne qui dépose les états financiers.

Le formulaire doit être dactylographié ou rempli à la main clairement en caractères d'imprimerie. Une fois déposé, le formulaire sera photocopié pour

être affiché. Quiconque en fait la demande peut l'examiner au Bureau du directeur général des élections pendant les heures normales d'ouverture. N'importe qui peut tirer des extraits des documents et en recevoir des exemplaires après avoir acquitté les frais de préparation fixés par le directeur général des élections.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Avant d'envoyer vos états financiers, confirmez bien :

- qu'ils ont été signés par le directeur des finances inscrit et le candidat à l'investiture;
- que les rapports signés du vérificateur et la facture du vérificateur, **si une vérification des états financiers est exigée**, sont joints;
- que tous les tableaux exigés sont remplis et joints;
- qu'une liste complète de toutes les contributions reçues (nom, prénom, montant de la contribution, date d'acceptation au format MMJJAAAA, adresse postale en entier) est jointe.

Seuls les états financiers contenant tous ces éléments seront réputés avoir été déposés.

Les états financiers relatifs à la période de course à l'investiture doivent être déposés au plus tard quatre mois après la date du scrutin ou après la date d'annulation.

Les formulaires peuvent être envoyés en employant un mode de livraison habituel, notamment par la poste, télécopieur, courriel ou porteur. Les formulaires qui sont oblitérés par la poste ou livrés par messenger au plus tard le jour du dépôt sont réputés être reçus à temps.

Il incombe à l'expéditeur de prouver que les documents ont bel et bien été livrés. Le seul fait que les documents aient été expédiés au directeur général des élections ne suffit pas; ils doivent aussi avoir été reçus par le directeur général des élections.

Si vous avez besoin d'aide, le personnel du directeur général des élections est toujours à votre disposition. Voici ses coordonnées :

Élections Ontario	Téléphone : 416 325-9401
Division de la conformité	Numéro sans frais : 1 866 566-9066
51, promenade Rolark	Télécopieur : 416 325-9466
Toronto (Ontario) M1R 3B1	Courriel : ElectFin@elections.on.ca
Site Web : http://www.elections.on.ca	

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT ET ATTESTATION

Il est important d'indiquer le nom et les coordonnées du candidat à l'investiture et du directeur des finances, au cas où nous aurions besoin de communiquer avec eux.

L'attestation doit être remplie par le candidat à l'investiture et par le directeur des finances chargé de déposer les états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU SUJET DE L'ÉTAT FINANCIER

Si une vérification des états financiers est exigée :

Le vérificateur du candidat à l'investiture remplira le rapport standard figurant dans ce formulaire, sauf s'il souhaite présenter un rapport avec réserve ou qu'il est dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. L'objet du rapport est de présenter l'opinion du vérificateur au sujet de l'état des recettes et des dépenses. Le vérificateur devra aussi fournir un rapport séparé au sujet des tableaux complémentaires.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'état des recettes et des dépenses devrait comprendre toutes les recettes encaissées et toutes les dépenses engagées par le candidat à l'investiture au cours de la période de déclaration, y compris les comptes impayés et les comptes débiteurs.

Toutes les dépenses engagées pendant la période de déclaration, qu'il s'agisse de dépenses payées, de sommes dues à des fournisseurs ou de sommes données à titre de contributions, doivent être inscrites par catégorie dans l'état des recettes et des dépenses.

RECETTES

Contributions

Toutes les contributions pour lesquelles un récépissé pour fins d'impôt a été délivré, y compris les contributions recueillies pour le compte du candidat. Cela comprend les contributions en argent et les contributions sous forme de biens ou services. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 2. La partie des recettes tirées des événements de financement qui représente des contributions doit être déclarée dans les contributions.

Événements de financement

Il doit s'agir uniquement des recettes tirées des événements de financement qui ne sont pas traitées comme des contributions. Les contributions provenant des événements de financement doivent être consignées dans les contributions au tableau 2. Le tableau 3 permet de faire la différence entre les

recettes tirées des événements de financement et la partie de ces recettes qui représente des contributions.

Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées

Les recettes provenant de ces assemblées doivent être ventilées au tableau 4.

Autres recettes

Les recettes qui ne rentrent dans aucune autre catégorie, comme les recouvrements, les gains de disposition de placements ou d'immobilisations, etc. N'inscrivez pas les emprunts ici.

DÉPENSES

Comptabilité et Vérification

Toutes les dépenses liées à la comptabilité et à la tenue de livres, et le coût net de la vérification, c'est-à-dire le montant de la facture du vérificateur moins toute subvention reçue au titre de la vérification.

Publicité, Brochures et Affiches

Tous les paiements relatifs à la publicité dans les médias, sauf la publicité dans les médias qui est considérée comme faisant partie d'autres dépenses, par exemple pour les événements de financement ou les assemblées.

Tous les paiements relatifs à des brochures, notamment les frais de conception, d'art graphique, d'impression et de distribution, sauf si les brochures sont considérées comme faisant partie d'autres dépenses, par exemple pour les événements de financement ou les assemblées. Il n'y a pas lieu de redresser ce compte en fonction des variations dans les stocks.

Tous les paiements relatifs à la conception, à l'impression et à la distribution d'affiches. Il n'y a pas lieu de redresser ce compte en fonction des variations dans les stocks.

Frais bancaires

Tous les frais de service des institutions bancaires, les frais de location de coffre-fort, les frais d'impression de chèques, etc.

Dépenses engagées pour les événements de financement

Toutes les dépenses directement reliées aux événements de financement, notamment la publicité, les brochures, l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les frais d'affranchissement, les rafraîchissements ou la location de la salle. Ne déduisez pas les dépenses des recettes.

Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées

Toutes les dépenses directement reliées à des réceptions mondaines, comme la publicité, les brochures, l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les frais d'affranchissement, les rafraîchissements ou la location de la salle. Ne déduisez pas les dépenses des recettes.

Réunions tenues

Toutes les dépenses reliées à des réunions tenues, par exemple la publicité, l'impression, les frais d'affranchissement, la location de la salle ou les rafraîchissements.

Loyer et location de matériel

Loyer et location de matériel pour le bureau de campagne.

Fournitures de bureau et papeterie

Tous les frais généraux comme les dépenses de bureau, les fournitures, les petits outils et le matériel, ainsi que les coûts de papeterie qui ne sont pas reliés à des postes particuliers comme les événements de financement, les assemblées et les réceptions mondaines.

Affranchissement et services de messagerie

Toutes les dépenses relatives à des services postaux ou services de messagerie autres que celles qui sont liées à des postes comme les événements de financement, les assemblées et les réceptions mondaines.

Honoraires professionnels

Tous les montants payés en honoraires professionnels, par exemple pour des services juridiques ou les services de collecteurs de fonds professionnels, autres que pour des services de comptabilité et de vérification.

Télécommunications

Dépenses relatives aux moyens de télécommunication comme le télécopieur, le téléphone et le câble.

Déplacements

Tous les frais de déplacement, y compris la location de véhicules et les frais de kilométrage, qui ne sont pas reliés à des postes particuliers comme la participation à des congrès, à des ateliers ou à des assemblées.

Célébration de la victoire

Toutes les dépenses directement reliées à une activité organisée après la clôture des bureaux de vote le jour du scrutin, notamment la publicité,

l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les rafraîchissements et la location de la salle.

Web et Internet

Toutes les dépenses reliées à l'utilisation du Web et d'Internet.

Autres dépenses

Toute dépense qui ne rentre dans aucune autre catégorie. Indiquez tous les renseignements voulus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX TABLEAUX

Ces notes sont présentées à titre informatif.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU SUJET DES TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Si une vérification des états financiers est exigée :

Le vérificateur du candidat à l'investiture remplira le rapport standard figurant dans ce formulaire, sauf s'il souhaite présenter un rapport avec réserve ou qu'il est dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. L'objet du rapport est de présenter l'opinion du vérificateur au sujet des tableaux complémentaires des états financiers.

TABLEAU 1 : EMPRUNTS ET DÉCOUVERTS

Chaque créance impayée que le candidat à l'investiture a eue envers une institution financière au cours de la période de la course, c'est-à-dire emprunt, marge de crédit ou découvert, doit être consignée séparément au tableau 1. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les institutions financières ou toutes les cautions, il faut copier le tableau 1 ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 2 : CONTRIBUTIONS

Partie 1 – Contributions

Les contributions doivent être réparties en deux totaux distincts, c'est-à-dire le total des contributions provenant d'événements de financement et le total des contributions recueillies de toutes les autres façons.

De plus, il faut donner des détails au sujet des contributions d'une même source qui sont supérieures à 100 \$, des contributions anonymes et des contributions payées ou payables au directeur général des élections. En ce qui concerne les montants payables au directeur général des élections, il faut les joindre aux états financiers (chèques à l'ordre d'Élections Ontario).

Le total des contributions indiqué dans la partie 1 du tableau 2 devrait concorder avec le montant inscrit dans l'état des recettes et des dépenses.

Partie 2 – Liste des donateurs dont les contributions ont totalisé plus de 100 \$

Pour toutes les contributions d'une même source dont le montant total est supérieur à 100 \$, il faut indiquer le nom et l'adresse du donateur. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les donateurs, il faut copier le tableau 2 ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 3 : ÉVÉNEMENTS DE FINANCEMENT

Chaque événement de financement doit être consigné séparément au tableau 3. Il faut donner des détails pour chaque événement, y compris la date, le type d'événement, les frais exigés, la partie des frais considérée comme étant une contribution, et les autres recettes.

Si les frais d'admission/les prix des articles vendus varient, il faut faire une ventilation complète de tous les montants recueillis au titre de l'admission et des ventes.

Si le parti politique a tenu une vente aux enchères par écrit pendant la période, veuillez communiquer avec Élections Ontario qui vous fournira un gabarit pour rendre compte de cette activité.

La partie des recettes qui est traitée à titre de contributions doit être consignée au tableau 2 en tant que contributions provenant des événements de financement.

Le total des recettes n'ayant pas été traitées comme des contributions, tel qu'il est indiqué au tableau 3, doit concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Ne déduisez pas les dépenses des recettes, mais additionnez les dépenses et portez-les au compte approprié de la section des dépenses de l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les événements de financement, il faut copier le tableau 3 ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 4 : RÉCEPTIONS MONDAINES ET COLLECTE DE FONDS LORS D'ASSEMBLÉES

Chaque réception mondaine et/ou assemblée doit être consignée séparément au tableau 4. Indiquez tous les renseignements voulus, c'est à dire la date, le genre d'activité, le lieu et les recettes brutes. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les activités, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Le total des recettes inscrit au tableau 4 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Ne déduisez pas les dépenses des recettes, mais additionnez les dépenses et portez les au compte correspondant de la section des dépenses de l'état des recettes et des dépenses.

TABLEAU 6 : DÉPENSES LIÉES À LA PÉRIODE DE DÉCLARATION

Tous les fournisseurs qui ont reçu des paiements totalisant plus de 100 \$ au cours de la période doivent être inscrits au tableau 6, qui indiquera le nom du fournisseur, la nature de la dépense et le montant du paiement. Les fournisseurs énumérés doivent être ceux qui ont fourni les biens ou les services à l'origine, et non pas les membres qui les ont achetés pour le compte du candidat à l'investiture. La nature des dépenses doit concorder avec la description des dépenses dans l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les fournisseurs, il faut copier le tableau 6 ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 10 : LISTE DES COMPTES CRÉDITEURS

Le tableau 10 présente une ventilation du montant des comptes créditeurs impayés à la fin de la période de déclaration.

Il faut indiquer la date originale d'imputation, le nom du fournisseur, la nature et le montant de l'imputation.

TABLEAU 15 : ÉNONCÉ D'ALIÉNATION D'EXCÉDENT OU DE DÉFICIT DU CANDIDAT À L'INVESTITURE

S'il existe un excédent à la fin de la période de déclaration, le candidat à l'investiture doit remettre les fonds excédentaires au parti politique ou à l'association de circonscription concerné(e), à moins qu'il ne soit le candidat choisi pour la circonscription électorale (gagnant de la course à l'investiture), auquel cas il peut verser ces fonds au dépositaire de ses contributions, en tant que candidat. En cas d'écart entre le montant de l'excédent déclaré dans le tableau et le montant inscrit sur l'état des recettes et des dépenses, le directeur général des élections doit être informé de tous les détails pertinents.

S'il existe un déficit à la fin de la période de déclaration, le candidat à l'investiture doit annexer dans un tableau distinct la liste des dettes en souffrance, y compris les emprunts auprès d'institutions financières non remboursés, et indiquer comment ces dettes seront réglées. En cas d'écart entre le montant du déficit déclaré dans l'état des recettes et des dépenses et les paiements versés par le candidat à l'investiture pour régler les dettes, le directeur général des élections doit être informé de tous les détails pertinents.



**Elections
Ontario**

Division de la conformité

51, PROMENADE ROLARK
TORONTO (ONTARIO) M1R 3B1

Téléphone : 416-325-9401

Numéro sans frais : 1-866-566-9066

Télécopieur : 416-325-9466

**CR-6 États financiers relatifs à la
période de course à l'investiture**

Available in English.

For Office Use Only

Incl. sur le form. NCR-1 : ☐

*Jour du
scrutin:* _____

Élection partielle

☐

Élections générales

☐

Renseignements sur le candidat à l'investiture

Parti politique : _____

No de la CE : _____

Circonscription
électorale : _____

Candidat à l'investiture

Prénom : _____

Nom de
famille : _____

Tél. (bureau) : _____

Tél. (domicile) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Directeur des finances

Prénom : _____

Nom de
famille : _____

Tél. (bureau) : _____

Tél. (domicile) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Attestation du directeur des finances

Je, _____ (nom du directeur des finances), ai préparé
les
présents états financiers et tableaux complémentaires
pour _____
(nom du candidat à l'investiture) et atteste qu'ils sont, pour autant que je sache, véridiques
et exacts.

Signature du directeur des finances : _____

Date : _____

Attestation du candidat à l'investiture

Je, _____ (nom du candidat à l'investiture), candidat ou
candidate à l'investiture
du _____ (nom du

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

parti politique), atteste par la présente que les présents états financiers et tableaux complémentaires relatifs à la période de course à l'investiture sont, pour autant que je sache, véridiques et exacts.

Signature du candidat à l'investiture : _____

Date : _____

Rapport d'audit indépendant sur les états financiers

À l'attention de _____ (nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances de _____ (nom de l'entité politique inscrite), et du directeur général des élections de l'Ontario :

Opinion avec réserve

J'ai/nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de _____ (nom de l'entité politique inscrite), qui comprennent l'état de l'actif et du passif, le cas échéant, au JJMMAAAA _____, l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice/la période se terminant le JJMMAAAA _____, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les états financiers ont été préparés par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite, conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de _____ (nom de l'entité politique inscrite) au JJMMAAAA _____, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ou pour la période de campagne électorale, selon le cas, conformément aux dispositions applicables en matière d'information financière de l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible d'auditer l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre audit des recettes et des dépenses s'est limité aux montants inscrits dans les registres comptables de _____ (nom de l'entité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux montants des recettes, des dépenses et de l'excédent/du déficit pour la période ayant pris fin le JJMMAAAA _____, et aux montants de l'actif et du passif, le cas échéant, au JJMMAAAA _____.

J'ai/nous avons effectué mon/notre audit conformément aux normes d'audit généralement

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant changer d'opinion, j'attire/nous attirons l'attention sur les notes afférentes aux états financiers, qui décrivent le référentiel comptable appliqué. Ces notes ont été préparées dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des états financiers

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des états financiers

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre audit.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

Signature de l'auditeur ou
de l'auditrice :

Date :

Adresse de l'auditeur ou
de l'auditrice :

Honoraires d'audit :

(merci de joindre la facture de l'auditeur
ou de l'auditrice)

☐

Je confirme être un expert-comptable/une experte-comptable titulaire d'un
permis en règle.

Nom du titulaire de permis :

Numéro de permis :

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

État des recettes et des dépenses

pour la période du : _____ au : _____

Recettes

ligne	Description	Avant le déclenche ment	+	Du déclencheme nt au scrutin	+	Après le scrutin	=	Total
01	Contributions (selon la ligne 203)				+		=	
02	Événements de financement (selon la ligne 301)		+		+		=	
03	Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées (selon la ligne 401)		+		+		=	
04	Autres recettes (préciser ci- dessous)		+		+		=	
05	Total des recettes		+		+		=	

Dépenses

		Avant le déclenche ment (exclues)	+	Du déclencheme nt au scrutin (assujetties au plafond)	+	Après le scrutin (exclues)		Total
06	Comptabilité et vérification		+		+		=	
07	Publicité, brochures et affiches		+		+		=	
08	Frais bancaires		+		+		=	
09	Dépenses engagées pour des événements de financement		+		+		=	
10	Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées		+		+		=	
11	Réunions tenues		+		+		=	
12	Loyer et location de matériel		+		+		=	
13	Fournitures de bureau et papeterie		+		+		=	
14	Affranchissement et services de messageries		+		+		=	
15	Honoraires professionnels		+		+		=	
16	Télécommunications		+		+		=	
17	Déplacements		+		+		=	
18	Célébration de la victoire				+		=	
19	Web et Internet		+		+		=	
20	Autres dépenses (préciser ci- dessous)		+		+		=	
21	Total des dépenses							

**Ligne 022 – Excédent (déficit) à la fin de la période de
déclaration**

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

Préciser les autres recettes (ligne 04) et les autres dépenses (ligne 20) ci-dessous :

Autres recettes (ligne 04)

Description	Avant le déclenche ment	+	Du déclenche ment au scrutin	+	Après le scrutin	=	Total
		+		+		=	
		+		+		=	
		+		+		=	
		+		+		=	
Total des autres recettes :		+		+		=	

Autres dépenses (ligne 20)

Description	Avant le déclenche ment (exclues)	+	Du déclenche ment au scrutin (assujetties au plafond)	+	Après le scrutin (exclues)	=	Total
		+		+		=	
		+		+		=	
		+		+		=	
		+		+		=	
Total des autres dépenses :						=	

Notes afférentes aux états financiers et aux tableaux

Pour la période de déclaration
allant du _____

au : _____

Notes afférentes aux états financiers

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives aux rapports financiers du paragraphe 41.1 (3) de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux consignes du directeur général des élections.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Contributions

- Les contributions sont considérées comme étant acceptées lorsqu'elles sont déposées.
- Les contributions sous forme de biens et de services sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

Dépenses

- Toutes les dépenses sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.
- Les stocks d'articles liés à la campagne sont évalués à leur juste valeur marchande.
- Les stocks autres que les articles liés à la campagne sont évalués au prix coûtant.
- Les immobilisations sont passées en charge au cours de la période d'acquisition.

Notes afférentes aux tableaux complémentaires

Les présents tableaux complémentaires ont été préparés conformément aux dispositions relatives aux rapports financiers du paragraphe 41.1 (3) de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux consignes du directeur général des élections.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Contributions

- Les contributions sont considérées comme étant acceptées lorsqu'elles sont déposées.
- Les contributions sous forme de biens et de services sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

Dépenses

- Toutes les dépenses sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.
- Les stocks d'articles liés à la campagne sont évalués à leur juste valeur marchande.
- Les stocks autres que les articles liés à la campagne sont évalués au prix coûtant.

Rapport d'audit indépendant sur les tableaux

À l'attention de _____ (nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances de _____ (nom de l'entité politique inscrite), et du directeur général des élections de l'Ontario :

Opinion avec réserve

J'ai/nous avons effectué l'audit des tableaux ci-joints de _____ (nom de l'entité politique inscrite), qui comprennent au moins un des tableaux suivants pour la période ayant pris fin le JJMMAAAA _____, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les tableaux ont été préparés par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite, conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les tableaux ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de _____

(nom de l'entité politique inscrite) au JJMMAAAA _____, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ou pour la période de campagne électorale, selon le cas, conformément aux dispositions applicables en matière d'information financière de l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

Tableau 1 : Emprunts et découverts

Tableau 2 : Contributions et rapprochement des récépissés

Tableau 3 : Activités de financement

Tableau 4 : Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées

Tableau 5 : Transferts

Tableau 6 : Liste des fournisseurs si les dépenses de la période en cours sont supérieures à 100 \$ (1 000 \$ pour les partis)

Tableau 7 : Stocks et dépenses payées d'avance

Tableau 8 : État des recettes et des dépenses pour la période de campagne électorale

Tableau 9 : Liste des comptes débiteurs

Tableau 10 : Liste des comptes créditeurs

Tableau 11 : Calcul du plafond et du remboursement des dépenses du candidat liées à la campagne électorale

Tableau 12 : Contributions acceptées pour le compte d'autrui pendant la période de déclaration

Tableau 13 : Excédent et déficit des candidats et des candidats à la direction du parti

Tableau 14 : Énoncé d'aliénation d'excédent ou de déficit du candidat à la direction du parti

Tableau 15 : Traitement de l'excédent ou du déficit du candidat à l'investiture

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible d'auditer l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre audit des recettes et des dépenses s'est limité aux montants inscrits dans les registres comptables de

_____ (nom de l'entité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux montants des recettes, des dépenses et de l'excédent/du déficit pour la période ayant pris fin le JJMMAAAA _____, et aux montants de l'actif et du passif, le cas échéant, au JJMMAAAA _____.

J'ai/nous avons effectué mon/notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des tableaux » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des tableaux au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant changer d'opinion, j'attire/nous attirons l'attention sur les notes afférentes aux tableaux, qui décrivent le référentiel comptable appliqué. Ces notes ont été préparées dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des tableaux

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des tableaux conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des tableaux

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des tableaux prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquies/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des tableaux, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si les tableaux représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre audit.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

Signature de l'auditeur ou de
l'auditrice :

Date :

Adresse de l'auditeur ou de
l'auditrice :

Honoraires d'audit :

(merci de joindre la facture de
l'auditeur ou de l'auditrice)

☐

Je confirme être un expert-comptable/une experte-comptable titulaire d'un
permis en règle.

Nom du titulaire de permis :

Numéro de permis :

Tableau 1: Emprunts et découverts

Institution financière :	Date de l'emprunt :	Date d'échéance de l'emprunt :
_____	____ / ____ / ____ (MM/JJ/AAAA)	____ / ____ / ____ (MM/JJ/AAAA)
Adresse:	Ville:	Code postal:
_____	_____	_____
Téléphone:	Courriel :	_____
_____	_____	_____
Ligne 101	Montant emprunté à l'origine	_____
Ligne 102	Montant remboursé pendant la période	_____
Ligne 103	Montant à rembourser à la fin de la période	_____

Caution(s)

Prénom:	Nom de famille:	Adresse:	Ville:	Code postal:	Montant de la caution:
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Institution financière :	Date de l'emprunt :	Date d'échéance de l'emprunt :
_____	____ / ____ / ____ (MM/JJ/AAAA)	____ / ____ / ____ (MM/JJ/AAAA)
Adresse :	Ville:	Code postal:
_____	_____	_____
Téléphone :	Courriel:	_____
_____	_____	_____
Ligne 101	Montant emprunté à l'origine	_____
Ligne 102	Montant remboursé pendant la période	_____
Ligne 103	Montant à rembourser à la fin de la période	_____

Caution(s)

Prénom:	Nom de famille:	Adresse:	Ville:	Code postal:	Montant de la caution:
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Ligne 104 Montant à rembourser à la fin de la période

Pour inscrire d'autres institutions financières ou cautions, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 2 : Contributions et Rapprochement des récépissés pour fins d'impôt

Partie 1 - Contributions

Ligne 201	Contributions d'autres sources que les événements de financement	
Ligne 202	Contributions provenant des événements de financement (selon la ligne 302)	
Ligne 203	Total des contributions (à reporter à la ligne 01)	
Ligne 204	Contributions d'une même source totalisant plus de 100 \$ (remplir la partie 2)	
Ligne 205	Contributions anonymes	
Ligne 206	Contributions payées ou à payer au directeur général des élections	

Partie 2 - Liste des donateurs dont les contributions ont totalisé plus de 100 \$

Prénom :	Nom de famille :	Adresse :	Ville :	Code postal :	Montant :

Montant total des contributions (qui devrait correspondre à celui de la ligne 204) _____

Pour inscrire d'autres donateurs, faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 3 : Événements de financement

Nom et description de l'événement : _____

Date de Tenue: _____ (MM/JJ/AAAA)

Prix par billet (A): _____ Nombre de billets vendus (B) : _____

Coût direct par billet _____ Partie d'un billet affectée aux contributions

(C) : _____ (D = A - C): _____

Total des contributions _____ Total des recettes

(B * D) : _____ (E = B * C) : _____

Autres recettes tirées de l'événement qui ne sont pas considérées comme des contributions (fournir des détails ci-dessous) :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
--------------------	----------------

--	--

--	--

Total des autres recettes tirées de l'événement qui ne sont pas considérées comme des contributions (F) :	
---	--

Total des recettes (E + F) : _____

Nom et description de l'événement : _____

Date de Tenue : _____ (MM/JJ/AAAA)

Prix par billet (A) : _____ Nombre de billets vendus (B) : _____

Coût direct par billet _____ Partie d'un billet affectée aux contributions

(C) : _____ (D = A - C) : _____

Total des contributions _____ Total des recettes

(B * D) : _____ (E = B * C) : _____

Autres recettes tirées de l'événement qui ne sont pas considérées comme des contributions (fournir des détails ci-dessous) :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
--------------------	----------------

--	--

--	--

Total des autres recettes tirées de l'événement qui ne sont pas considérées comme des contributions (F) :	
---	--

Total des recettes (E + F) : _____

CR-6 États financiers relatifs à la période de course à l'investiture

Available in English.

Ligne 301 Total des recettes tirées des événements de
financement (à reporter à la ligne 02)

Ligne 302 Total des contributions recueillies dans le cadre
des événements de financement (à reporter à la
ligne 202)

Ligne 303 Total des dépenses liées à l'activité

Pour inscrire d'autres événements de financement, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 4 : Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées

Date de Fonction/Réunion : _____ (JJ/MM/AAAA)

Lieu : _____

Le nombre de participants : _____

Recettes tirées _____

Total des dépenses engagées _____

Date de Fonction/Réunion : _____ (JJ/MM/AAAA)

Lieu : _____

Le nombre de participants : _____

Recettes tirées _____

Total des dépenses engagées _____

Date de Fonction/Réunion : _____ (JJ/MM/AAAA)

Lieu : _____

Le nombre de participants : _____

Recettes tirées _____

Total des dépenses engagées _____

Date de Fonction/Réunion : _____ (JJ/MM/AAAA)

Lieu : _____

Le nombre de participants : _____

Recettes tirées _____

Total des dépenses engagées _____

**Ligne 401 Total des recettes tirées des assemblées (à reporter
à la ligne 03)**

Ligne 402 Total des dépenses engagées

Pour inscrire d'autres assemblées, faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Liste des fournisseurs si les dépenses sont supérieures à 100 \$

[illegible]

Pour inscrire d'autres fournisseurs, faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

[illegible]

Tableau 15 : Énoncé d'aliénation d'excédent ou de déficit du candidat à l'investiture

- au parti politique
- à l'association de circonscription

Montant de l'excédent figurant dans l'état des recettes et des dépenses et transféré à la campagne du candidat en tant qu'autre recette

Ligne 1504 Total du déficit pour la période de déclaration
(joindre une liste indiquant comment les dettes seront acquittées)